



## Inscription à L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2026

Chers amis membres de l'association,

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 6 juin 2026 à 11 h au restaurant Les Noces de Jeannette, suivi par un déjeuner aux alentours de 12h30.

Cette assemblée générale sera suivie d'un déjeuner, et d'une conférence de Monsieur Mathieu Schneider, directeur de l'ENS Louis-Lumière, qui viendra répondre à la question "Existe-t-il une musique alsacienne ?".

Nous comptons sur votre présence !

Une participation financière est demandée :

- Adhérent à jour de cotisation 2026 : 50€
- Non-adhérent : 70€
- Etudiant : 30€



**Lieu** : Les Noces de Jeannette, 14 Rue Favart, 75002 Paris

**Date** : le 6 juin 2026, à partir de 11 heures

Inscription possible sur internet ou alors réponse souhaitée et paiement par chèque avant le 31 mai 2026 par courrier :

Association Générale d'Alsace et de Lorraine (AGAL)  
Maison de l'Alsace  
39 avenue de Champs-Élysées  
75008 Paris

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre de participants membres :

Nombre de participants non membres :

Règlement par chèque à l'ordre de l'AGAL.